

Madame, Monsieur,

Nous tenons à porter à votre connaissance les éléments concernant le fonctionnement de l'enseignement au FCL Tennis. Le FCL Tennis prend en charge les enfants pendant la durée du cours. Avant l'heure de début du cours et après l'heure de fin, les enfants sont sous la responsabilité de leur accompagnateur. Le FCL Tennis décline toute responsabilité en cas d'incident en dehors des heures de cours.

- En cas d'absence de votre enfant, nous vous remercions de bien vouloir informer au préalable l'accueil-sécrétariat du FCL Tennis si possible par mail à contact@fcltennis.com. En cas d'urgence notamment, vous pouvez aussi nous contacter au 04 78 23 14 44.
- Vous accompagnez et venez chercher votre enfant dans l'enceinte du club et pas seulement sur le parking. Pour les plus petits, les parents accompagnent et récupèrent les enfants à la sortie du court de tennis.
- Si pour une raison quelconque la leçon était supprimée ou écourtée, votre enfant doit rester jusqu'à la fin de l'heure dans l'enceinte du club.
- En cas d'urgence, vous autorisez les accompagnateurs ou responsables à faire donner tout soin ou pratiquer toute intervention chirurgicale à votre enfant en cas de nécessité constatée par un médecin.
- Tous les enfants inscrits à l'école de tennis sont licenciés à la FFT et bénéficient à ce titre d'une assurance les couvrant lors d'un accident.
- Le questionnaire de santé doit obligatoirement être complété pour les mineurs.
- **L'inscription est définitive. Elle engage un encadrement pour l'année complète. Aucun remboursement ne peut être effectué en cours d'année.**

1 - Attestation à remettre au Club lors de l'inscription

NOM - PRENOM de l'enfant mineur :

Je soussigné(e) Madame, Monsieur,

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur.

- M'engage à fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de préférence en compétition ou l'attestation sur l'honneur avec le questionnaire CERFA.
- Autorise mon enfant à quitter seul le stade Henri cochet après le cours : **OUI** - **NON**
- Numéros de téléphone en cas de besoin : 1/
2/

2 - Attestation sur l'honneur

dans le cadre de l'article 194 des Règlements Sportifs de la FFT pris en application des articles D. 231-1-4 du Code du Sport, je soussigné(e) M ou Mme

En ma qualité de représentant légal de l'enfant

atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Fait à

, le

Date et signature du représentant légal,
précédée de la mention « lu et approuvé »